

Compte-rendu du Bureau du Conseil de Quartier de l'Est croix-roussien
du mardi 21 décembre 2004, à 18 h 30, à la MJE, rue Dumont d'Urville

Présents : Eric CAZIN, Adjoint aux Affaires Scolaires, co-président,
Philippe SORNAY, co-président,
Alain LEKHLEF, co-président sortant,
Monique PIGNARD,
Yves BOTTON, Nicole CARCAN-CHANEL, Mauricio ESPINOZA-BARRY,
Jean-Michel ETIENNE, Guy MORET
représentant les habitants.

Absents excusés : Annie-Laure COLLOMB-REIMANN, René CLOCHER, Jacques DINARES

Invitée : une personne représentant l'Association Croix-Rousse Citoyenne

A. LEKHLEF assiste pour la dernière fois à une réunion du Bureau afin d'assurer le passage de la coprésidence à P. SORNAY. Il a convié à venir à cette réunion Madame Bénard, membre du collectif contre le stationnement payant, qui a été en rapport avec J. DINARES lors des manifestations contre le stationnement payant.

Cette personne expose la déception et la colère d'un certain nombre de croix-roussiens devant l'installation de nouveaux horodateurs dans l'Est et l'augmentation importante du tarif des parkings. Ces croix-roussiens se sont regroupés en une association "Croix-Rousse citoyenne" et ont créé un site Internet : <http://zeroparcmetrefree.fr>. Les membres de Croix-Rousse citoyenne pensaient que les Conseils de quartier pouvaient jouer le rôle de médiateur avec la mairie et non seulement un rôle consultatif. Ils trouvent que les Conseils de quartier n'ont rien fait pour les aider. Cette dame signale que la voiture est source d'économie, mais admet qu'il faut apprendre à l'utiliser autrement. Les membres de cette nouvelle association estiment qu'*"il faut trouver une pensée collective sur le problème"*.

Malgré cette opinion, Croix-Rousse citoyenne ne propose pas de solutions alternatives au grave problème du manque de stationnement. Néanmoins, ce collectif continue à *"dire non aux parcmètres"*. Cette association pose la question : *"Comment résoudre la question financière pour des personnes qui ont absolument besoin d'une voiture ?"*.

P. SORNAY rappelle tout d'abord que le Conseil de quartier joue un rôle consultatif de démocratie locale, mais qu'ensuite le choix appartient aux élus. Il propose à cette association de se fédérer avec le conseil de quartier car il serait dommage de ne pas mettre en synergie toutes les énergies.

La municipalité ne voit pas d'autres solutions que le stationnement payant pour avoir une rotation en journée des véhicules ventouses. D'autre part, l'espace public appartient à tous et ne peut être réservé au profit de quelques-uns.

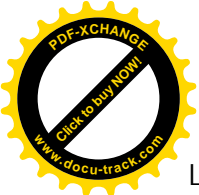
Suggestion est faite de demander s'il est possible de coupler la vignette résidents avec l'abonnement TCL.

Sur le site Internet du Conseil de quartier Croix-Rousse Est, Y. BOTTON a porté tous les articles relatant les diverses manifestations et réunions concernant le stationnement payant, dont un article de Lyon Figaro du 8 décembre 2004, divers articles du Progrès et deux articles, l'un de Brigitte Alban pour les Verts du Rhône et l'autre signé de Françoise Besnard, adjointe au maire du 1^{er} et Eric Cazin, adjoint au maire du 4^{ème}.



2.

Les membres du Bureau pensent qu'il leur appartient maintenant de mener une réflexion interne hors de la présence de la représentante de cette association et ensuite d'avoir une rencontre avec les habitants car la communication de la mairie n'a pas été suffisamment bonne jusqu'à présent.
Cette dame se retire donc de la réunion.



Lors du dernier CICA, P. SORNAY a présenté le compte-rendu des actions du Conseil de quartier Est et chacun des trois autres Conseils de quartier croix-roussiens en a fait autant pour son secteur. Il a notamment insisté sur le site Internet mis en place et géré par Y. BOTTON très régulièrement.

Le Conseil de quartier Centre a déclaré ne pas voir le retour de ses suggestions. Il leur a été expliqué que les décisions de l'Administration et leur mise en oeuvre sont très longues. On ne peut pas changer la loi, mais les élus essaient de faire évoluer les mentalités des fonctionnaires de l'Administration.

Il est observé que le Bureau du Conseil de quartier fonctionne mieux lorsqu'il est à effectif complet.

L. CHARTIER ayant démissionné, E. DUBOIS le remplacera à la Commission Stationnement et Déplacements.

Le Conseil de quartier attendra d'être saisi officiellement par la mairie pour faire de la concertation avec les habitants au sujet du problème du stationnement payant.

A l'occasion de la prochaine Assemblée Générale, il faudra gérer le problème des entrées au Bureau pour chaque collègue et essayer de trouver un représentant pour les institutions car il n'y a actuellement aucun représentant. Il manque trois membres au Bureau.

Le Bureau souhaite être associé à l'aménagement de la dalle surmontant le parking du Gros Caillou.

Le sujet des toilettes publiques sera abordé lors de la prochaine réunion du Bureau qui aura lieu le mardi 11 janvier 2005, à 18 heures 30, à la MEJ, rue Dumont d'Urville.

A. LEKHLEF présente ses remerciements à tous les membres présents qui ont collaboré avec lui durant deux années.

La réunion se termine à 20 heures 20.